

BULLETIN D'INSCRIPTION**Session de formation**
LA RÉDACTION DES SENTENCES ARBITRALES CCI
30 septembre 2020

NOM	PRÉNOM
FONCTION	
SOCIÉTÉ	
ADRESSE	
CODE POSTAL	VILLE
TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIE
EMAIL	

Frais de participation

- Membre d'ICC France : **TTC 288 €** (HT 240 €)
- Non membre d'ICC France : **TTC 360 €** (HT 300 €)

Modalités de règlement

- À réception de facture (chèque ou virement)
- Chèque bancaire joint à l'ordre d'ICC France Conseil

Conditions d'annulation :

ICC France Conseil se réserve le droit d'annuler une formation faute d'un minimum de participants. Dans ce cas, ICC France Conseil vous rembourse la totalité de la somme versée lors de l'inscription. Toute annulation de votre part, quelle qu'en soit la cause, devra être signifiée par écrit. Si elle intervient dans les sept jours qui précèdent le début du stage, les frais de participation resteront acquis à ICC France Conseil. Toute annulation ou absence, le jour de la formation, entraînera la facturation de l'intégralité du montant dû. En cas d'interruption d'une formation commencée, l'intégralité du prix est due.

DATE**SIGNATURE****À retourner (au choix) :****Par courrier à ICC France Conseil, 9 rue d'Anjou, 75008 PARIS****Par e-mail : marjolaine.abada-fasquelle@icc-france.fr****Par télécopie : 01 49 24 06 39**